

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES
POUR LA BELGIQUE, LA FRANCE ET LE LUXEMBOURG

21 bis, RUE LA PÉROUSE, PARIS (16^e) - TÉL. : KLE 52-00 - POSTE 27/77
DISCOURS

prononcé devant Monsieur le Président de la République

au Palais de l'Elysée

par M. Borba de Moraes,
Directeur du Centre d'Information des Nations Unies à Paris,

à l'occasion de la Journée des Nations Unies
le 24 octobre 1950

-:-:-:-

Depuis ce matin, sur une des collines qui domine Paris, flotte le drapeau des Nations Unies. Symbole de l'union des peuples dans la paix et la justice, il rappelle aux Français le cinquième anniversaire de la ratification de la Charte de San Francisco. Ils se souviendront également qu'il y a deux ans dans ce même Palais de Chaillot, les représentants de tous les états membres proclamaient solennellement la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Depuis sa naissance, l'Organisation des Nations Unies s'impose comme le lieu où tous les gouvernements de tous les pays s'unissent dans la plus magnifique entreprise de coopération que le monde ait jamais connue. Durant quatre années, en dépit des divergences de vues qui séparent les grandes puissances, l'Organisation des Nations Unies a réussi, en plusieurs occasions, à faire cesser les combats et à obtenir des règlements pacifiques.

Mais, depuis un an, les difficultés se sont multipliées et l'avenir qui nous attend s'annonce plein de dangers. Aussi, plus que jamais, il est nécessaire que les peuples de bonne volonté s'associent pour travailler par tous les moyens possibles à l'oeuvre de paix.

Il y a quatre mois, l'opinion publique mondiale prenait conscience d'un

fait capital. Le Conseil de Sécurité décidait, le 27 juin, de s'opposer à l'agression en Corée ; 53 nations ont accepté de répondre à son appel pour rétablir la paix et la justice. C'est ainsi que le monde apprenait que la sécurité collective était née et que l'agression ne payait plus.

Il n'est plus personne aujourd'hui qui puisse prendre l'Organisation internationale pour une généreuse utopie. Les milliers de morts tombés sur les champs de bataille de Corée sont les témoins de ce monde qui, coûte que coûte, doit se créer. L'avenir de l'humanité entière se joue à l'heure présente. Ce sont les Nations Unies, nos Nations Unies, comme le rappelle aujourd'hui Monsieur Trygve Lie, qui, par leurs forces conjuguées, imposeront la haine de la guerre et l'espérance d'une vie meilleure pour tout être humain à quelque ciel qu'il appartienne.

En venant vous saluer, Monsieur le Président de la République, nous, les représentants des Nations Unies et des institutions spécialisées, avons voulu rendre hommage à votre personne et à la France qui n'a jamais manqué d'appuyer généreusement l'Organisation des Nations Unies.

La France a toujours plaidé, par la voix de ses hommes d'état et de ses écrivains, en faveur de la solidarité de tous les hommes. C'est elle qui, à la Société des Nations, a soutenu la thèse de la sécurité collective que nous voyons aujourd'hui triompher pour la première fois dans l'histoire. Dieu, veuille, Monsieur le Président, que nous voyons bientôt le triomphe de ses idées généreuses.

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES
POUR LA BELGIQUE, LA FRANCE ET LE LUXEMBOURG

21 bis, RUE LA PÉROUSE, PARIS (16^e) - TÉL. : KLE 52-00 - POSTE 27/77

D I S C O U R S

prononcé devant le représentant du Gouvernement français

sur l'esplanade de Chaillot

par M. Borba de Moraes,
Directeur du Centre d'Information des Nations Unies à Paris,

à l'occasion de la Journée des Nations Unies

le 24 octobre 1950

-:-:-:-

Dans quelques instants, j'aurai l'honneur d'envoyer, en votre présence, les couleurs des Nations Unies. Ce geste symbolique évoque le cinquième anniversaire de la ratification de la Charte des Nations Unies.

Née dans la guerre pour accomplir les tâches de la paix, l'Organisation internationale rencontra dès sa naissance de grandes difficultés. Depuis lors, des nuages assombrèrent sa route. Aussi les progrès ont été lents et les occasions de découragement fréquentes pour tous ceux qui veulent construire un monde pacifique, un monde de justice et de respect d'autrui. Aujourd'hui, alors que d'angoissants problèmes nous assaillent de toute part, alors que l'avenir de l'humanité elle-même est en jeu, il faut que tous les hommes de bonne volonté poursuivent inlassablement leurs efforts et trouvent des solutions aux dissensions qui déchirent le monde.

C'est parce que le monde traverse, en ce moment, une crise particulièrement grave qu'il apparaît plus clairement que l'Organisation des Nations Unies est le seul instrument de cette volonté unanime de paix.

Depuis quatre ans, les travaux de l'Organisation ont touché à l'existence

même de millions d'êtres humains, montrant qu'elle était le seul moyen de régler les problèmes internationaux, la seule force de médiation et de conciliation. Grâce aux Nations Unies, les différends peuvent être aplanis et réglés pacifiquement, la paix rétablie quand elle a été violée.

Dans cette tâche, nous peuples des Nations Unies, nous n'avons pas le droit d'échouer. Nous l'avons bien compris durant ces heures graves de la journée du 27 juin alors que le Conseil de Sécurité ordonnait aux belligérants en Corée de cesser immédiatement le feu et, en cas de refus, demandait aux états membres de prêter aide et assistance à la victime. Nous avons compris ce jour-là que la sécurité collective était née, qu'elle était un fait.

Alors que des milliers d'hommes venus des quatre coins du monde, et auxquels se joindront bientôt des Français, offrent leur vie pour défendre la cause du droit, il faut que nous aussi nous poursuivions le combat pour instaurer un monde meilleur. En l'heure où le monde s'unifie, l'Organisation se révèle comme le lieu de réunion où les nations, grandes et petites, peuvent faire connaître leurs aspirations, soumettre leur politique et leurs actes au jugement de l'opinion publique mondiale et rechercher son appui.

Nous souvenant du sacrifice de ceux qui sont tombés et qui meurent encore sur les champs de bataille d'Extrême-Orient, en évoquant la haute figure de celui qui, avec tant de générosité et de grandeur, donna sa vie en Palestine pour y rétablir la paix, le Comte Bernadotte, étant de coeur avec tous les hommes qui souffrent pour la justice et travaillent à l'instauration d'un monde meilleur, je vous invite à saluer avec moi le drapeau des Nations Unies qui va flotter, symbole pacifique, dans le plus doux des ciels, celui de l'Île de France.

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES
POUR LA BELGIQUE, LA FRANCE ET LE LUXEMBOURG

21 bis, RUE LA PÉROUSE, PARIS (16^e) - TÉL. : KLE 52-00 - POSTE 27/77

DISCOURS QUE PRONONCERA MONSIEUR R. BORBA DE MORAES, DIRECTEUR DU CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES A L'HOTEL DE VILLE LE MARDI 24 OCTOBRE 1950 A L'OCCASION DE LA JOURNEE DES NATIONS UNIES

Il y a aujourd'hui cinq ans, à San Francisco, les Nations Unies adoptaient une Charte qui posait les bases d'un nouvel ordre universel. ² Créées pendant la guerre pour accomplir les tâches de la paix, l'organisation internationale a rencontré dès sa naissance les écueils les plus dangereux. Les solutions aux problèmes internationaux ne pouvaient être trouvées que par tâtonnement. ⁵¹ Avancant pas à pas, recherchant sans cesse de nouveaux moyens d'aboutir, les quatre premières années permirent cependant à l'organisation de devenir le système de coopération internationale le plus important ~~qui ait~~ jamais existé. ³ Elle est à l'heure actuelle le seul terrain où peuvent se rencontrer et se confronter tous les courants de la politique mondiale. C'est le centre où se coordonnent et s'organisent les actions menées contre la faim, la maladie, la pauvreté, l'ignorance, la tyrannie tous les maux séculaires qui sont à la source des conflits entre les hommes, qui étouffent leur liberté et empêchent le progrès.

Mais jusqu'ici l'opinion publique mondiale n'avait pu se faire une idée exacte des buts et réalisations de l'Organisation. Il a fallu la guerre de Corée pour que l'opinion publique prenne conscience de son efficacité et de sa valeur essentielle.

En effet le 27 juin 1950, dès les premières heures de l'agression, le Conseil de Sécurité ordonna aux belligérants de cesser le feu, et en cas de refus, demandait aux Etats-Membres de prêter aide à la victime. Cinquante trois pays répondaient à

cet appel, et des milliers d'hommes d'Amérique, d'Australie de Grande-Bretagne, de Turquie, et d'autres qui s'apprêtent à les rejoindre de France et de Belgique sont partis pour établir la paix et la justice.

La sécurité collective qui paraissait n'être qu'un rêve née de l'imagination de quelques français généraux à la Société des Nations est devenue un fait. Mais cette action de police internationale ne doit pas nous faire oublier que les Nations Unies ont pour but de travailler dans la paix. C'est cette volonté, associée à une inlassable patience qui nous est nécessaire pour mener notre tâche à son terme. [Et comme le disait, il y a peu de jours, le Secrétaire Général des Nations Unies lui-même, : "Ce qui est en jeu, c'est l'avenir de l'humanité entière, l'avenir de toutes les cultures et de toutes les civilisations. Si nous réussissons, nous aurons devant nous un avenir plein de possibilités illimitées. Si nous échouons, il n'y aura d'avenir qui vaille la peine d'être vécu pour aucun d'entre nous. Nous n'avons pas le droit d'échouer."]

Dans ce pays de France, si humain, je ne doute pas que ce message de paix de Monsieur Trygve Lie ne soit profondément ressenti.

En venant vous saluer aujourd'hui, Monsieur le Président du Conseil Municipal, nous tenons à vous remercier de la participation de la Ville de Paris à l'œuvre entreprise par les Nations Unies. C'est en effet ici, en 1948, que fut proclamée solennellement, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce matin encore la cérémonie qui s'est déroulée sur l'esplanade du Palais de Chaillot prouve que la Ville de Paris n'oublie pas l'anniversaire que nous célébrons. Le monde saura que les parisiens, toujours si prompts à défendre leurs droits et leur liberté, ont tenu à marquer leur solidarité avec tous les peuples pour la défense du droit et le triomphe de la paix.



ORIENTAÇÕES PARA O USO DOS ARQUIVOS DIGITAIS

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence ao Instituto Hercule Florence ou a instituições parceiras. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a autenticidade e a integridade da fonte, não realizando interferências digitais além de ajustes de contraste, cor e definição.

1. Utilizar este documento apenas para fins não comerciais

Os textos e as imagens publicadas no IHF Digital são de domínio público, porém seu uso comercial não está autorizado. Alguns textos e imagens provêm de instituições parceiras e somente poderão ser utilizados após consulta (contato@ihf19.org.br).

2. Créditos

Ao utilizar este documento, você deve dar o crédito ao autor (ou autores), ao IHF Digital, ao acervo original e ao autor(es) da reprodução/tratamento digital. Solicitamos que o conteúdo não seja republicado na rede mundial de computadores (internet) sem prévia autorização do IHF e/ou da instituição parceira.

3. Direitos do autor

No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei nº 9.610, de 19 de fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Se você acreditar que algum documento ou imagem publicada no IHF Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (contato@ihf19.org.br).

4. Responsabilidades

O IHF reserva-se o direito de alterar o conteúdo do site, sem necessidade de aviso prévio, assim como rejeita qualquer responsabilidade pela utilização não autorizada do conteúdo deste site por terceiros.